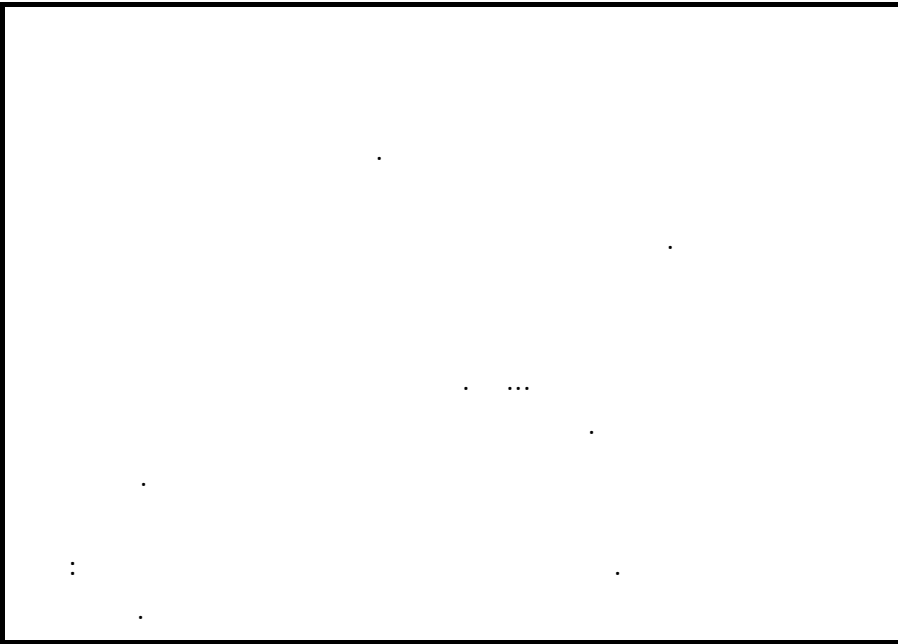


1

-



:

()
()
()

2

:

-

3

2

3

()

⁴()



.

:

-

:

.()

.()

:

.()

.()

:

.

:

5

(111)

L.122-45

:

6

:

1958 25

(111) 5
.1960/3/18 (498)

" :

5. Code du travail. Dalloz. éd. 2007.

: :

:

:

z

z

:

8.

) : (

9

8

². Voir, Roland B Mincy, The Urban Institute Audit Studies : Their Research and ploicy Context. In Michael Fix and Raymond Strucky, eds, Clear and Convincing Evidence : Measurement of discrimination in America. Washington : The Urban Institute Press, 1993, pp. 165-186. Cf. Rachid Boumahdi - Jean-Michel Lattes et Jean-Michel Plassard, discrimination et marché du travail : une lecture pluridisciplinaire. Laboratoire Interdisciplinaire de recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi. Toulouse Université des Sciences Sociales. Juillet 2000, note n° 317. E. S. Phelps, The statistical Theory of racism and sexism, American Economic review, LXII, september, 1972, pp. 659-661.

: **M. Miné**

":

10 "

11

¹⁰. M. Miné, Approche juridique de la discrimination raciale au travail : une comparaison France-Royaume-Uni, Travail et Emploi, Paris, n° 80, sept. 1999, p. 91, spéc. p.96.

11

12

13

14.

12

(
.(130)

.(35)

.(26)

13

14

" :

16 "

:

17

1962 117 1964/10/31 83 15
 .2000/6/29 2000/43 .1969/4/21

Directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000. JOUE. n° L 180 du 19/7/2000, pp. 22-26.

¹⁶. Cette décision a été citée par, Séverine Lemièr Rachel Silver, Discrimination et ressources humaines. Publication des Université Paris X. 2002. Principe d'égalité. Michel Miné, La discrimination raciale à l'embauche devant le juge pénal, à propos de la décision Moulin Rouge. Droit. ouv, 2003, 660, p. 270-275.

17

18

:

()

19

:

:

¹⁸. Voir, Roland B. Mincy, *The Urban Institute Audit Studies : Their Research and Policy Context*. In Michael Fix and Raymond Strucky, eds, *Clear and Convincing Evidence : Measurement of discrimination in America*. Washington : The Urban Institute, pp. 165-186. Cf. Rachid Boumahdi - Jean-Michel Lattes et Jean-Michel Plassard, *discrimination et marché du travail : une lecture pluridisciplinaire*. Laboratoire Interdisciplinaire de recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi. op. cit.

19

-

-1

20 (111) 21 (100)
22
23

1951 29 (111) 20
(100) 21
.1957/3/28 (371)
2006 22
2003 % 0.7 2004 % 55.7
2003 % 15.8 2004 % 15.2
2003 2002

Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, du 22 février 2006, « Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes, 2005 » [COM(2006) 71 final - Journal officiel C 67 du 18.03.2006].

23

24

1981 (165) (156)

25

26

1982 (158)

1958 (111)

28

27

2005

24

% 13.6

% 10

Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, du 14 février 2005, op. cit.

1981 (156) 25
 -26) (94-91-88) (134-130) 26
 " : 1991/2/27 27
29

Cass. soc. 27/2/1991. Bull. civ. n° 34.

C D 1982 (158) 28
 (92) (135) 1959 (91)
 (52)

(Sex)

(Gender)

: 2000 33
 2004 51

1990

(171)

29

:

-

:

30

" :

²⁹. Voir sur ce point, CJCE 26 oct. 1999, Angela Maria Sirdar c/ The Army Board, Secretary of State for Defence, aff. C-273/97.

2002/9/23

2002/73

30

A. Mazeaud, Harcèlement entre salariés : rapport de la loi de modernisation. Droit Social, 2002, p. 321. Valérie Malabat, A la recherche du sens du droit pénal du harcèlement. Droit Social, 2003, p.491-497.

³¹ "

1992 (19)

" :

³² "

³³

" :

³¹. Code du travail français, article L. 122-49. Loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 art. 169 I. Journal Officiel du 18 janvier 2002.

1989 (169)

.(-3) (20)

³². Pou en savoir plus voir, N. Ferré et H. Aoustin, Discriminations, libertés individuelles et harcèlements, Liaisons. soc. quoti. juillet 2002, n° 13 696, pp. 77-118, spéc. p. 8 s et 66 s ; M. Th. Lanquetin, Le principe de non discrimination, pp. 186-193, spéc., p. 189 s ; De la discrimination indirecte entre travailleur masculines et féminines, in étude offertes à H. Sinay, Le droit collectif du travail, Peterlang, 1994, pp. 41-424 ; R. Saada, La non discrimination homme/femme, pp. 207-212, spéc., p. 208, T. Grumbach, Pour conclure et tenter de distinguer entre la gestion disciplinaire affichée, la discrimination inavouée, et le harcèlement dissimulé, pp. 218-227, spéc., p. 223 s ; A. Supiot, La protection de droit d'agir en justice, Droit. soc. 1985, n° 11, pp. 774-780 ; B. Sousi-Roubi, Réflexions sur les discriminations sexistes dans l'emploi, Droit. soc. 1980, n° 1, pp. 31-38 ; C. Charbonneau, Du harcèlement sexuel au harcèlement moral, la protection nécessaire d la dignité individuelle dans le milieu de l'entreprise, C.S.B.P, 2001, n° 128, D 4, pp. 105-109 ; Avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme portant sur harcèlement moral dans les relations de travail, Droit. ouv. 2001, n° 632, pp. 154-55 ; M. Th. Lanquetin, Égalité et discrimination, hommes femmes, Action. juri., 1997, n° 125, p. 3-7.

³³. Voir sur ce point, A. Viottolo, Le harcèlement sexuel dans les relations de travail. La spécificité française confrontée au droit communautaire. JCP, Edition entreprise, 2003, p. 1202. La non-discrimination sexuel, Conférence intergouvernementale. Fiche thématique n° 35 du 20 mai 1996.

:

:

:

.

.

.

:

.

:

.

.

.

.

³⁴. Code du travail français article L. 122-46. Pour plus d'informations voir, C. Daburon, La loi relative au harcèlement moral: la reconnaissance tardive d'un risque inhérent à l'activité professionnelle. RJS, 2002, p.719.

:

1951 (100)

35

" "

"

36

"

37

1951	(100)	<u>35</u>
"	(3-1)	<u>36</u>
1996/10/29	Ponsolle	<u>37</u>
"	"	

Cass. soc. 10/7/2001. Bull. civ. n° 255.

1981/5/16 24/45

Cass. soc. 12/2/1997. Bull. civ. n° 58.

Cass. Soc. 17/4/1998. Bull. civ. n° 392.

2000/12/19

Cass. Soc. 19/12/2000. Bull. civ. n° 436.

CJCE. 9/2/1999. n° C167/97.

1996/4/9

Cass. Soc. 9/4/1996. Bull. civ. n° 146.

2000/11/28

Cass. Soc. 28/11/2000. Bull. civ. n° 395.

1981/3/28

Cass. Soc. 28/3/1981. Bull. civ. n° 229.

L.140-4

38

1972/1/22 1143-72

185/55

39

1981/7/25

40

41

43

42

1981/5/16 24/45 39
.236 .1986 3
739 1183 .1962/11/8 /7/8826 .1959/2/3 /2/9478
.1966/6/14
1175 .1978/5/24 1673 539 .367 .1997
1977/5/25 2918 1889 .520. 1977/7/25 2376
1500 .1981/5/16 81/24 45 .439 . 342 .
.1976/8/23 679 964 .1971/8/25 1068
.381-371 . .98 . .
.1983 1980 1975
216/2262 -1981/5/5 5422/204 .1058-1048
.1983/6/1 847/1625 -1983/7/27 1018/1776-1981/1/17 1576/145-1981/3/10
1981
.859. .1989 . 1985
1981/7/25 185/55 40
.327 . 1982 .239 . .1986 3
.330 . .1982 1981/8/30 59/63 41
.97 . 1927/5/10 668
.1966/2/13 1965 1358
.104 .
.925 .746 . .1975/7/29 1481 973 42
1975
.97 . .1158 . 1980
1963 471 1962/3/18 1961 3883
.100-99 . 1963/4/28
.1069 . 1983/5/2 26/8 43
.879. 1985 1981

44

45

46

47 2006

48

% 32

%3

% 10 :

.441 .	.343 .	1977/2/21	320	208	<u>44</u>
		.97 .			
.1506 .		1980	1975		
.562 .	.448 . ()	.1976/3/9	1533	273	<u>45</u>
1975					
.98 .			.1158 .		1980
43 563	-1979/3/18		44 443		
.103-102 . .98 .					.1979/6/17
					<u>46</u>

2006

Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, du 22 février 2006, « Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes, 2005 », op. cit. Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, du 14 février 2005, «Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes, 2005 », op. cit.

47. Ibid.

48. Ibid.

⁴⁹ %43

⁵⁰ 2005

% 10

% 13.6

⁵¹

⁵²

⁵³

⁵⁴

⁴⁹. Ibid.

⁵⁰. Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, du 14 février 2005, « Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes, 2005 ». op. cit.

⁵¹. Ibid.

	1998		INSEE	⁵²
% 97	% 98	% 99	:	
% 82	% 85	% 89	% 91	

INSEE, enquête Emploi. Cité dans Familles professionnelles. Données de cadrage 1983-1998, Les dossiers de la DARES, n° 1-2/99. Déc. 1999.

⁵³. Voir, Résolution du Conseil et des ministres de l'emploi et de la politique sociale, réunis au sein du Conseil du 6 juin 2000, relative à la participation équilibrée des femmes et des hommes à la vie professionnelle et à la vie familiale. JO. n° C 218 du 31 juillet 2000.

⁵⁴. Voir, article L. 123-1 du Code du travail français.

55

56

57

(143)

(97)

1975

151

1949

⁵⁵. Pour plus d'informations voir, R. Silvera, Les salaires : toutes choses inégales par ailleurs ? Les nouvelles frontières de l'inégalité : hommes et femmes sur le marché du travail, MAGE, La Découverte. 1998. S. Lemièrre, La discrimination salariale entre hommes et femmes : une analyse à partir des modes de détermination des rémunérations par les entreprises, Thèse. Université Paris I, décembre. 2001.

56

Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, du 14 février 2005, « Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes, 2005 ». op. cit.

1949

(97)

57

58

.1998

59

:

-1

60

61

⁵⁸. Voir, Les droits des non ressortissants. Rapport final du Rapporteur final, M. David Weissbrodt, Soumis en application de la décision 2000/103 de la Sous-commission, de la résolution 2000/104 de la Commission et de la décision 2000/283 du Conseil économique et social. E/CN.4/Sub.2/2003/23, 26 mai 2003, paragraphe 6. Une forme méconnue de discrimination : les emplois fermés aux étrangers, Groupe d'études et de lutte contre les discriminations, note n°1, mars, 2000. Cf. Séverine Lemièrre et Rachel Silvera, Discrimination et ressources humaines. op. cit.

59

(143)

12 et 39

60

Traité du Nice, JO. n° C 325 du 24.12.2002. pp. 1-184.

61

% 10

% 4

62

63

64

.2000 34 .2000
: .2000 32
.2004 51

.2000 - 35

.2002 42 41

Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, du 14 février 2005, « Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes, 2005 » op. cit.

" : 62

CCE. 13 juillet 1962, Klöckner-Werke AG e.a. / Haute Autorité (17/61 et 20/61, Rec._p._00615). Cf. Sommaire de l'arrêt 17 et 20-61, n° 6. C.C.E.Arrêt du 13 juillet 1962, Mannesmann AG / Haute Autorité (19/61, Rec._p._00675). CJCE 27 mars 1980, aff. C-129/79, Macarthys Ltd c/ Wendy Smith. CJCE 17 fév. 1998, Mme Grant, aff. C-249/96. CJCE 31mai 1995, aff. C-400/93. CJCE 11 mai 1999, aff. C-309/97.

1996/9/18 63

CCE. 18/9/1996. n° 7371/90.

Cass. Soc. 14/1/1999. Bull. civ. n° 24.

64

65

%30
1982

EDF-GDF

Patrick Dollat, Vers la reconnaissance généralisée du principe de l'égalité de traitement entre les personnes dans l'Union européenne. *Journal des tribunaux*, n° 87, mars 2002, pp. 57-65. J. Péliissier, A. Supiot et A. Jeammaud, *Droit du travail*, op. cit. p. 160 s.

1991

Patrick Dollat, Vers la reconnaissance généralisée du principe de l'égalité de traitement entre les personnes dans l'Union européenne, op. cit. pp. 57-65. Séverine Lemièrre et Rachel Silver, *Discrimination et ressources humaines*. op. cit.

CCE. 8 octobre 1980, *Überschär* (810/79, Rec._p._02747) (cf. al. 16) Arrêt du 23 février 1983, *Wagner / BALM* (8/82, Rec._p._00371) (cf. al. 18).

CCE. 15 juin 1978, *Defrenne / Sabena* (149/77, Rec._p._01365).

1.5

3.6

65

400000 200000

Villepin déclare la guerre à l'immigration illégale en France. Entrevue avec Le ministre français de l'intérieur, Dominique de Villepin, *Le Figaro* mercredi 11 mai 2005.

66

:

-2

67

(SOS Raceine)

Goethe

2002/12/10

LILLE

66
67

Css. Soc. 10/12/2002. Bull. civ. n° 373.

2003/7/17

()

Cass. Soc. 17/7/2003. Bull. civ. n° 195.

(28-16)

68

69

% 50 35

68

Séverine Lemière et Rachel Silver, *Discrimination et ressources humaines*. op. cit.

69

Pour plus d'informations, voir Isabelle Debarats et Brigitte Reynes, *Âge et conditions de travail*. *Droit Social*, 2003, pp. 1067-1076. Jean Paul Domergue, *Âge et accès à l'emploi*. *Droit Social*, 2003, pp. 1055-1060. Gérard Lyon-Caen, *Différence de traitement ou discrimination selon l'âge*. *Droit Social*, 2003, pp. 1047-1050. Jean Pélissier, *Âge et perte d'emploi*. *Droit Social*, 2003, pp. 1061-1066. Bruno Sire, *La gestion des âges dans l'entreprise*, *Droit Social*, 2003, pp. 1051-1054.

1980

(161)

.1958 (111)

2000/78

2000/11/27

70

71

72

73

.2003 46-45

.2003 47

2000/11/27 2000/78

70

Directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000. JOUE. n° L 180 du 19/7/2000, pp. 22-26.

Directive 2000/78/CE du Conseil du 27 novembre 2000. JOUE. n° L 303 du 2/12/2000. pp. 16-22.

71

(E)

⁷². Pour plus d'information, Bruno Sire, La gestion des âges dans l'entreprise, op. cit.

73

Cass. Soc. 15/6/1999. Bull. civ. n° 284. Pour plus d'informations voir, A. Jolivet. Entreprise et gestion de la main-d'oeuvre vieillissante : organisation, discrimination, Thèse, Univ. Paris I. 1999.

74

⁷⁴. Pour en savoir plus voir, T. Grumbach, Le simple et le complexe dans le droit du travail, *Droit. soc.* 2003, n° 1, pp. 48-58 ; Les droits fondamentaux des salariés face aux intérêts de l'entreprise, Colloque organisé avec le concours du Conseil Général des Bouches-du-Rhône le 20 mai 1994, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1994, voir notamment, M. Buy, Libertés individuelles des

: -

75

168

1983 159

2000/11/27

2000/78

salariés et intérêts de l'entreprise : un conflit de logiques, Les droits fondamentaux des salariés face aux intérêts de l'entreprise, pp. 9-27, spéc., p. 16 s et 21 s, J. Frayssinet, Nouvelles technologies et droits fondamentaux des salariés, Les droits fondamentaux des salariés face aux intérêts de l'entreprise, pp. 29-47, spéc., p. 35, B. Teyssié, Épilogue : sur le droit, l'intérêt et la prospérité, pp. 117-120, spéc., p. 118.

" : 75

CCE. 18 mars 1980, Procureur du Roi / Debauxe (52/79, Rec._p._00833)

76

77

: -

1949 (98)

L.412-2 CT

": (29) 76

%2

.(14)

.(74)

77

1989

Pour plus d'informations voir, Projet de loi pour l'égalité des droits et des chances. La participation et la citoyenneté des personnes handicapées. JCP, 2004, 19-26 février, Act. 39, pp. 295-296.

L.133-5 CT

L.513-3-1

78

:()

79

1962	(149)	(19)	<u>78</u>
	(- 50)	(120)	
.163	1 1975	1974/6/25	1706
	.345 . .2003		

Cass. Soc. 17/12/1996. Bull. civ. n° 445.

79

Cass. Soc. 17/12/1996. Bull. civ. n° 445.

80

81

82

84

83

80

Cass. Soc. 18/5/1999. Bull. civ. n° 283.

L. 120-2

81

82. Cass. Soc. 26/2/2002. Bull. n° 560.

83. Cass. Soc. 2/6/2001. Bull. n° 216.

84. Caas. soc 10/12/2003. Bull. n° 01-44-147.

85

86

/6

1967/1/28

87

:

88

85. Cass. Soc. 27/10/1999. Bull. civ. n° 422.

86. Cass. Soc. 2/11/1986. Bull. civ. 555.

.1967 /1/28 /6

87

.448

1978/5/8 43/16

88

89

.448 333 . .() . .
.1167 . .254 .
1980 1975
2000/6/29 89

Combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle en matière d'emploi, législation dans quinze États membres de l'EU. Rapport de groupe européenne d'expertise dans le domaine de la lutte contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle en matière d'emploi, concernant la mise en œuvre jusqu'en avril 2004 de la Directive n° 2000/78/CE portant création d'un cadre générale en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail. Rapport présenté sous la direction de Kess Waaldijk et Matteo Bonini-Baraldi avec la coopération de Alan Littler, novembre 2005.

90

1993

25-19

90

91

G. Oettinger, Statistical Discrimination and the Early Career Evolution of the Black-White Wage Gap. *Journal of Labor Economics*, 4 January 1994, pp. 52-78. Cf. Rachid Boumahdi - Jean-Michel Lattes et Jean-Michel Plassard, *Discrimination et marché du travail : une lecture pluridisciplinaire*. Laboratoire Interdisciplinaire de recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi. op. cit.

1991 91

)

(

Cf. Rachid Boumahdi - Jean-Michel Lattes et Jean-Michel Plassard, *Discrimination et marché du travail : une lecture pluridisciplinaire*. Laboratoire Interdisciplinaire de recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi. op. cit.

:

:

:

92

93

⁹². Ibid.

⁹³. Code du travail français, les articles : L. 422-1-1 - L. 122-45-1 - L. 611.9.

94

95

96

97

98

⁹⁴. Face aux discriminations raciales au travail : quel droit pour quelle pratique syndicale ?, Actes de journées d'études, Études et recherches, éd. FO. ISERES. 1998. G. Giudicelli-Delage, Harcèlement et recevabilité des actions syndicales. Revue de Science Criminelle, 2002, p. 832.

.2000/11/27 2000/78 2000/6/29 2000/43 ⁹⁵

Directive 2000/43/CE, op.cit. Directive 2000/78/CE, op.cit.

⁹⁶. Code du travail français. Article L. 122-45-1.

97

⁹⁸. M-T. Lanquetin, La preuve de la discrimination : l'apport du droit communautaire, Droit social, mai, 1995, n°5.



:

99



99

” :

1995/3/24

” :

46

100

101

" : 1989/10/17

Danfoss

100

CCEU. 17/10/1989. n° 06/88.

1997/2/12

Pour plus d'informations voir, M-T. Lanquetin, La preuve de la discrimination : l'apport du droit communautaire, op. cit. C. Minet, Présomption et preuve de la discrimination en droit du travail. JCP, éd entreprise, 2003.

29	- 1993/2/23	15			<u>101</u>
.1994-1992	.1994/6/27	248	- 1994/3/22	66	- 1994/2/2
.239 .	.1992/4/7	22	.223-221 .		

102

" :

"

" :

"

103

104 2001/11/16

2001/1066

2001

105

¹⁰². Nicolas Moizard, L'usage régressif du droit communautaire dans la réforme de la charge de la preuve d'un harcèlement (loi n°2003-6 du 3 janvier 2003 portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques). Semaine sociale Lamy, 2003, n°1113, pp. 6-9.

103

Cass. Soc. 28/11/2000. Bull. civ. n° 395.

¹⁰⁴. Loi n°2001-1066 du 16 novembre 2001 relative à la lutte contre les discriminations. pré. cité

105

Cass. Soc. 28/11/2000. Bull. civ. n° 395.

106

.1

106

CICE. 13/3/1986. Bilka cin Rec. 1986. 1607. Voir aussi, Marie-Ange Moreau, Les justifications des discriminations. Droit social, 2002, pp. 1112-1124.

107

.2

107

.3

108

: -

109

.1

110

111

108

109

110

111

112

▪
▪

113

_____ .2

▪
▪

112

113

() .

: .3

46-45 : ▪
▪
▪ .2003
51 ▪
▪
▪ .2004
▪
▪ :
▪ .2004 50 ▪
▪
▪
▪ .2006-1986
34 . 2000 " " ▪
▪
▪ .2000
▪
▪ .2000 - 35
▪
▪ .2003 47 ▪
51 : ▪
▪
▪ .2004
▪
▪ :
▪ .1964 6 ▪
▪
▪ .2003 ▪
▪
▪ .2003 ▪
▪
▪ .1997 ▪
▪
▪ .1983 . 1980-1975

	.1989 .		1985-1981		
				:	▪
:					
				http://www.ilo.org/public/english/wcsdg/index.htm	
				:	▪
			.2002	42 41	
	.2004	51		:	▪
					▪
			.2001	37	
					▪
			.2000	33	
32					▪
				.2000	
	.1994-1992	.1992			▪
			.1994		
	.1974				▪

- A. Fouquet et J. Laufer, Effet de plafonnement de carrière des femmes cadres et accès des femmes à la prise de décision économique, Groupe HEC, CEE, Service des Droits des femmes. Rapport 1997.
- A. Mazeaud, Harcèlement entre salariés : apport de la loi de modernisation. Droit Social, 2002, p. 321.
- A. Viottolo, Le harcèlement sexuel dans les relations de travail. La spécificité française confrontée au droit communautaire. JCP, Edition entreprise, 2003, p. 1202.
- B. Laperou-Schneider, Les mesures de lutte contre le harcèlement moral. Droit Social, 2002, p. 313.
- C. Charbonneau, Du harcèlement sexuel au harcèlement moral, la protection nécessaire d la dignité individuelle dans le milieu de l'entreprise, C.S.B.P, 2001, n° 128, D 4, pp. 105-109.
- C. Laret-Bedel, Bilan de l'application du 13 juillet 1983 relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, in Conseil d'Analyse Économique, Égalité entre femmes et hommes : aspects économiques. Rapport au Premier Ministre, la Documentation française. 1999.
- D. Meurs et S. Ponthieux, Une mesure de la discrimination dans l'écart de salaire entre hommes et femmes, Économie et Statistique, 2000. n° 337-338.
- G. Giudicelli-Delage, Harcèlement et recevabilité des actions syndicales. Revue de Science Criminelle, 2002, p. 832.

-
- Gérard Lyon-Caen, Différence de traitement ou discrimination selon l'âge. *Droit Social*, 2003, pp. 1047-1050.
 - Isabelle Debarats et Brigitte Reynes, Âge et conditions de travail. *Droit Social*, 2003, pp. 1067-1076.
 - Jean Paul Domergue, Âge et accès à l'emploi. *Droit Social*, 2003, pp. 1055-1060.
 - Jean Pélessier, Âge et perte d'emploi. *Droit Social*, 2003, pp. 1061-1066.
 - M. Miné, Approche juridique de la discrimination raciale au travail : une comparaison France-Royaume-Uni, *Travail et Emploi*, Paris, n° 80, sept. 1999, p. 91.
 - M. Miné, La discrimination raciale à l'embauche devant le juge pénal, à propos de la décision *Moulin Rouge*. *Droit. ouv*, 2003, 660, pp. 270-275.
 - MC. Minet, Présomption et preuve de la discrimination en droit du travail. *JCP, éd entreprise*, 2003.
 - N. Ferré et H. Aoustin, Discriminations, libertés individuelles et harcèlements, *Liaisons. soc. quoti.* juillet 2002, n° 13 696, pp. 77-118, spéc. p. 8 s et 66 s.
 - Nicolas Moizard, L'usage régressif du droit communautaire dans la réforme de la charge de la preuve d'un harcèlement (loi n°2003-6 du 3 janvier 2003 portant relance de la négociation collective en matière de licenciements économiques). *Semaine sociale Lamy*, 2003, n°1113, pp. 6-9.
 - Rachid Boumahdi - Jean-Michel Lattes et Jean-Michel Plassard, discrimination et marché du travail : une lecture pluridisciplinaire. *Laboratoire Interdisciplinaire de recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi*. Toulouse Université des Sciences Sociales. Juillet 2000, note n° 317.
 - Séverine Lemièrre Rachel Silver, Discrimination et ressources humaines. Publication des Université Paris X. 2002. Principe d'égalité, Rapport de la délégation de France. Présenté par Ferdinand Melin-Soucramanien. 1er Congrès de l'ACCPUF - Paris, Avril 1997.
 - T. Grumbach, Le simple et le complexe dans le droit du travail, *Droit. soc.* 2003, n° 1, pp. 48-58.
 - Valérie Malabat, A la recherche du sens du droit pénal du harcèlement. *Droit Social*, 2003, p. 491-497.
 - Villepin déclare la guerre à l'immigration illégale en France. Entrevue avec Le ministre français de l'intérieur, Dominique de Villepin, *Le Figaro* mercredi 11 mai 2005.

 - E. S. Phelps, The statistical Theory of racism and sexism, *American Economic review*, LXII, september, 1972, pp. 659-661.
 - Roland B Mincy, The Urban Institute Audit Studies : Their Research and ploicy Context. In Michael Fix and Raymond Strucky, eds, *Clear and Convincing Evidence : Measurement of discrimination in America*. Washington : The Urban Institute Press, 1993, pp. 165-186.
 - G. Oettinger, Statisticals Discrimination and the Early Career Evolution of the Black-White Wage Gap. *Journal of Labor Economics*, 4 January 1994, pp. 52-78.

.2007/6/24